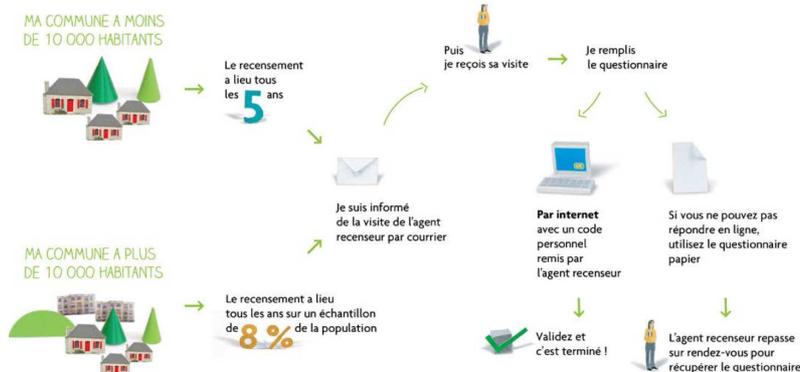




21 janvier, coup d'envoi de l'enquête de recensement 2016 dans 787 communes de Bourgogne-Franche-Comté

Mais tout le monde n'est pas concerné chaque année : un même logement n'est enquêté qu'une fois tous les 5 ans au maximum.



Jeudi 21 janvier 2016 commence l'enquête annuelle de recensement de la population auprès de 787 communes de Bourgogne-Franche-Comté. Cette enquête se terminera, pour les communes de moins de 10 000 habitants le 20 février 2016, pour les communes de plus de 10 000 habitants le 27 février 2016.

Le recensement de la population est réalisée, depuis 2004, en partenariat avec les communes. Il repose sur une collecte d'information annuelle, qui se fait sur un cycle de 5 ans. La méthode est différente selon le nombre d'habitants de la

commune. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, 8 % des logements répartis sur l'ensemble de la commune sont recensés tous les ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, on recense une commune sur cinq exhaustivement tous les ans.

Les données recueillies sont strictement confidentielles et utiles à tous. Le recensement fournit des statistiques sur le nombre de logements, sur les caractéristiques des habitants (âge, profession exercée, mode de transport, déplacements quotidiens, activités...). Il permet ainsi d'adapter aux mieux les infrastructures (crèches, écoles, maisons de retraite, hôpitaux...) aux besoins de la population et donc d'améliorer la vie quotidienne. Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

Depuis l'année dernière, toutes les personnes recensées ont la possibilité de répondre soit par internet, soit avec les formulaires papiers. 25,4 % des enquêtés en Bourgogne et 31,6 % en Franche-Comté ont choisi de répondre par internet en 2015. C'est 33 % au niveau national. Ce mode de collecte est à privilégier car il est moins coûteux et plus respectueux de l'environnement. Il offre plus de souplesse aux personnes recensées qui ne reçoivent plus qu'une seule visite de l'agent recenseur entre le début et la fin de la collecte et donne la possibilité de répondre en ligne sept jours sur sept et 24 heures sur 24.

Toutes les informations sur le recensement 2016 sont sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Mention :

Vous pouvez retrouver toutes les données issues du recensement de la population sur notre site : www.insee.fr onglet « Bases de données », rubrique « les résultats des recensements de la population »

Contact :

BOUDAQUIN Agnès
Attachée de presse Insee Bourgogne-Franche-Comté
Établissement de Besançon
Tél. : 03.81.41.25.82. - Fax : 03.81.41.61.99.
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Chantal PRENEL
Attachée de presse Insee Bourgogne-Franche-Comté
Établissement de Dijon
Tel : 03 80 40 67 05

Mel : dr25-communication-externe@insee.fr